



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne
Direction de la Communication
B.P. 90246
23 avenue Georges Pompidou
71106 CHALON SUR SAONE CEDEX

Tel : 03 85 90 50 98 - Courriel : catherine.tusseau@chalonsursaone.fr

2) Type de marché

Travaux Fournitures Services

3) Objet du marché et caractéristiques principales

La consultation porte sur les prestations désignées ci-après :

Mise en place d'une patinoire, Place de Beaune, du 4 décembre 2010 au 2 janvier 2011.

Le marché est décomposé en 2 lots :

Lot n° 1 : location exploitation d'une patinoire en glace

Lot n° 2 : sécurité du site

Les candidats peuvent répondre à un ou à l'ensemble des lots.

4) Type de procédure

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

5) Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché est passé de sa date de notification au 8 janvier 2011.

6) Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation remis gratuitement aux candidats est constitué des pièces suivantes :

- le avis d'appel public à la concurrence ;
- le projet de contrat (1 par lot);
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (1 par lot);
- la déclaration du candidat ;
- un plan de situation

7) Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Les candidats intéressés pourront télécharger le dossier de consultation à l'adresse suivante : <https://marches.e-bourgogne.fr>, référence : MAPACOMPATINOIRE

8) Modification de détail au dossier de consultation

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront, alors, répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

9) Contenu de l'offre

Les entreprises auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une 1^{ère} pochette relative aux documents de la candidature, c'est-à-dire la déclaration du candidat (ou équivalent) : document unique fourni dans le dossier, à compléter et à accompagner des pièces justificatives demandées, notamment la liste des références portant sur des prestations similaires ;

- Une 2^{ème} pochette relative aux documents de l'offre, c'est-à-dire :

- le contrat,
- un devis détaillé,
- un mémoire technique comprenant les éléments suivants :

Lot 1 : descriptif du matériel, respect de la demande, attestation de conformité du matériel, détail des normes ISO appliquées et une proposition de tarifs à appliquer au public.

Lot 2 : références et qualifications des agents affectés, planning du personnel.

Les propositions doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'EURO.

Les candidats sont informés qu'au cas où leur offre serait retenue, ils devront produire dans un délai de 8 jours à compter de la demande de la collectivité, leurs attestations fiscales et sociales, situation au 31 décembre 2009

10) Jugement des candidatures et des offres

Au vu des seuls documents relatifs à la candidature, la personne publique éliminera les candidats qui n'ont pas la qualité pour présenter une offre ou dont les capacités paraissent insuffisantes. Les candidats en seront informés.

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance et affectés d'un coefficient de pondération:

Lot 1 : location et exploitation de la patinoire

- 1 - prix jugé sur la base du devis détaillé : 60%
- 2 – valeur technique : 40 % : décomposé comme suit :
 - * respect des contraintes techniques : 50%
 - * attestation de conformité du matériel : 30%
 - * détail des normes iso appliquées : 20%

Lot 2 : sécurité du site

- 1- Prix jugé sur la base du devis détaillé : 60 %
- 2- Valeur technique jugée au vu des références et des qualifications des agents affectés : 40 %

Les offres pourront donner lieu à négociation avec les candidats.

11) Date et heure limite de réception des offres

Mercredi 8 septembre avant 12h00

12) Adresse où les offres doivent être transmises

Les offres, seront transmises :

- soit par voie électronique à l'adresse : <https://marches.e-bourgogne.fr>, sous la référence indiquée ci-dessus.

Les candidats sont invités à effectuer un test quelques jours avant leur envoi, sur la plate forme de test, pour vérifier que leur poste informatique réunit bien tous les pré-requis nécessaires au dépôt électronique de l'offre. Ils peuvent également effectuer, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique (Cédérom) ou sur support papier, à condition que cette copie parvienne dans les délais impartis pour la remise des offres. La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans les cas précisés à l'article 11 de l'arrêté ECOM0620009A du 28 août 2006.

La copie de sauvegarde devra comporter la mention visible : « COPIE DE SAUVEGARDE POUR LE MAPA RELATIF A la Mise en place d'une patinoire, Place de Beaune, du 4 décembre 2010 au 2 janvier 2011 - lot ...» et être placée dans un pli cacheté portant la même mention. La copie de sauvegarde sera signée (électroniquement s'il s'agit d'un support physique électronique). Elle sera transmise au choix du candidat, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception et de garantir sa confidentialité, à l'adresse suivante :

Ville de Chalon sur Saône
Service de la commande publique
BP 70092
71321 CHALON SUR SAONE cedex.

- soit *par tout moyen permettant de donner date certaine à leur réception et de garantir leur confidentialité*, sous enveloppe cachetée portant les noms et adresse du candidat, ainsi que la mention "Offre pour le MAPA relatif à la mise en place d'une patinoire, Place de Beaune, du 4 décembre 2010 au 2 janvier 2011 – lot n°...- Ne pas ouvrir" à l'adresse ci-dessous :

Commune de Chalon-sur-Saône
Service de la commande publique
BP 70092
71321 CHALON SUR SAONE CEDEX

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

13) Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats devront adresser, au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse ou au fax visé au 12.

Les candidats ayant téléchargé le dossier sur la plate-forme e-bourgogne pourront dans les mêmes délais y déposer des questions.

Une réponse sera alors fournie en temps utile à l'ensemble des candidats.

14) Délai pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres

90 jours.

15) Autres informations

Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

Options :

Sans objet.

16) Date d'envoi de l'avis à la publication

12 août 2010